

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CarGarantie propose une application pour la déclaration de sinistre

L'application CGClaimsApp permet de déclarer un sinistre via la tablette

Richwiller, le 22 janvier 2016. Désormais, les concessionnaires partenaires de CarGarantie peuvent déclarer les sinistres sur leur tablette via l'application CGClaimsApp. La déclaration de sinistre est ainsi encore plus rapide et plus flexible et peut avoir lieu immédiatement lors du diagnostic du véhicule. L'application fonctionne sur iPad et Android.

Les tablettes sont de plus en plus populaires auprès des concessionnaires et des importateurs, surtout pendant la prise en charge d'un véhicule. Et c'est avant d'effectuer les réparations que la nouvelle application CGClaimsApp de CarGarantie intervient. Elle permet d'enregistrer un sinistre directement lors du diagnostic du véhicule et de le signaler à CarGarantie. Dans la plupart des cas, CarGarantie ne nécessite que quelques minutes de traitement pour une déclaration de sinistre en ligne : le distributeur reçoit donc un retour pendant que le client est encore au garage.

Une déclaration de sinistre simple et rapide

L'application CGClaimsApp est compatible avec Android et iOS et est téléchargeable gratuitement sur Google Play ou AppStore. L'interface rapide et intuitive apporte un véritable plus à l'utilisateur. Grâce à un QR code, le collaborateur du service après-vente accède directement aux informations contractuelles du véhicule. Il peut déclarer un sinistre et a également accès aux sinistres précédemment enregistrés ou déclarés. La saisie d'un nouveau sinistre, qui ne nécessite que quelques clics, est finalisée en deux minutes environs. Une fois les informations complétées, le sinistre peut être directement envoyé à CarGarantie.

Lancement européen

L'application CGClaimsApp est déjà disponible en France, en Allemagne, en Autriche, en Italie et en Suisse. Elle sera prochainement disponible dans les autres pays européens dans lesquels CarGarantie est présent.



QR Code pour AppStore



QR-Code pour Android

Le distributeur peut télécharger directement l'application CGClaimsApp sur AppStore et Google Play en scannant les QR Code ci-dessus.

Légende : Grâce à la nouvelle application de CarGarantie, la déclaration de sinistre est encore plus flexible.

Avec bientôt 50 ans d'expérience, 2,1 millions de contrats de garantie et 23 000 partenaires contractuels, CarGarantie est l'un des spécialistes de la garantie les plus importants d'Europe. La société est présente dans 18 pays européens et en Chine et propose aux distributeurs des programmes de garantie et de fidélisation du client pour les voitures et motos neuves et d'occasion ainsi que les vélos électriques. CarGarantie est représentée en France depuis 2003 et dispose depuis 2005 d'une équipe française au sein de sa succursale à Richwiller.

Contact :

CG Car-Garantie Versicherungs-AG

Ina Berger
Direction Marketing & Relations publiques
Tél. : +49 761 4548 0
E-mail : ina.berger@cargarantie.com

Amélie Monnoyer
Marketing & Relations publiques
Tél. : +49 761 4548 0
E-mail : amelie.monnoyer@cargarantie.com